

PLD Plan local de déplacement bassin Versailles Grand Parc

**Les enjeux et les moyens (ébauche conçue par VeloBuc Association piétons & vélos à Buc
6 place Corot , 78530 BUC, Contact : velobuc@free.fr Site : <http://velobuc.free.fr>**

Enjeu 1 : Offrir une vraie place aux modes actifs et aux transports collectifs...

- Moyen 1 : Toujours intégrer en amont les TC et les modes doux dans les projets d'urbanisme, dès le départ. Toujours concevoir les déplacements en termes d'intermodalité (rabattement vers les gares ; stationnement vélos dans les gares ; rendre les gares perméables par des accès piétons confortables).

Moyen 2 : Intégrer le rabattement vers la gare et le bus en vélo, puisque grâce à l'intermodalité, le vélo élargit considérablement le périmètre de desserte par les TC

Enjeu 2 : Rendre les modes actifs (marche et vélo) crédibles pour se déplacer au quotidien

La marche à pied permet de rejoindre les arrêts de bus et les gares, il faut investir dans les cheminements confortables et sécurisés vers les pôles de transport.

Le vélo est bon pour les « courtes distances », mais pas uniquement. D'abord, c'est une notion subjective (10 km = 40 minutes de vélo, est-ce long ou court par rapport à un trajet voiture dans des rues embouteillées ?). Un vélo à assistance électrique VAE élargit considérablement le rayon.

- Moyen 1 : Assurer des cheminements confortables, sécurisés, directs et utiles aux piétons et cyclistes.
- Moyen 2 : Favoriser l'intermodalité en créant du stationnement vélo aux gares et aux arrêts de bus. Du stationnement fermé, accessible 24/24h par badge. De nombreux exemples existent déjà, on peut s'en inspirer. Inversement, le vol et la dégradation des vélos dissuade son utilisation régulière.
- Moyen 3 : Promouvoir le bicycode, le marquage du vélo qui dissuade le vol et permet à la police nationale et à la gendarmerie de retrouver le propriétaire du vélo

Enjeu 3 : Diminuer la pollution de l'air et le bruit pour préserver la santé et la qualité de vie au sein de la communauté de Versailles Grand Parc.

- Moyen : Faire respecter la loi sur l'air (LAURE) qui est entrée en vigueur en 1998 ans, elle ne doit pas rester lettre morte.

Enjeu 4 : Utiliser l'espace public de manière équilibrée

- Moyen : Utiliser le stationnement comme outil de régulation pour privilégier les modes alternatifs à la voiture : créer du stationnement vélo, rendre payant le stationnement automobile en surface, proposer des tarifs réduits pour le stationnement automobile en sous-sol.

Enjeu 5 : Garantir l'autonomie pour les déplacements à tout âge

Rendre les déplacements équitables et solidaires par le prix des bus, par les cheminements confortables, continus, directs et sécurisés pour piétons et vélos. Les déplacements en modes doux est un vecteur d'intégration sociale

- Moyen : Créer et l'entretenir des cheminements de qualité, où piétons et cyclistes, tout jeunes ou bien très âgés, se sentent à l'aise

Enjeu 6 : Améliorer la sécurité des déplacements

- Moyen : Agir sur les comportements (sanctionner vitesse inadaptée, stationnement illicite) et sur les aménagements urbains (créer zone 30, zone de rencontre, aire piétonne), concevoir la ville pour tous (accessibilité, pas seulement pour les personnes portant un handicap, mais pour toute activité : artisans, livreurs, écoliers, pendulaires...).

Enjeu 7 : Créer un vrai maillage intercommunal

On déplore la faiblesse de l'axe nord-sud, car il n'est pas seulement faible pour les voitures mais aussi pour les transports collectifs, les piétons et le vélo urbain.

- Moyen : Aménager l'axe nord – sud Châteaufort-Toussus-Buc-Versailles avec accès aux gares doit pour que tous les modes alternatifs à la voiture individuelle puisse l'emprunter en toute sécurité. C'est en offrant un vrai choix que l'utilisateur peut changer ses habitudes.

Enjeu 8 : Favoriser la santé par des modes de déplacement « actifs »

L'enjeu majeur de la santé publique est directement lié aux déplacements à pied et à vélo, et concerne toutes les tranches d'âges. Le rapport de l'INSERM d'avril 2008 révèle que 42% des Français n'ont pas un niveau d'exercice physique suffisant, et nous faisons partie des pays où la pratique physique est la plus faible chez les préadolescents.

- Moyen 1 : Mettre tout en œuvre (aménagement, pédagogie, incitations financières) pour que la transition vers une mobilité active se réalise.
- Moyen 2 : Permettre le choix de la mobilité et intégrer la mobilité dans le rythme de tous les jours.

Buc, en mars 2008 / révisé le 30 septembre 2013